

## PLAN D'ADAPTATION PMR

### Travaux à charge de l'acquéreur permettant l'éventuelle adaptation PMR du logement

- Dépose des portes des WC et cellier
- Dépose des cloisons entre cellier et SDE et cellier et WC
- Pose d'une porte entre chambre et SDE
- Dépose et repose du meuble vasque
- Reprise des alimentations et évacuations du meuble vasque et des WC
- Adaptation du faux plafond

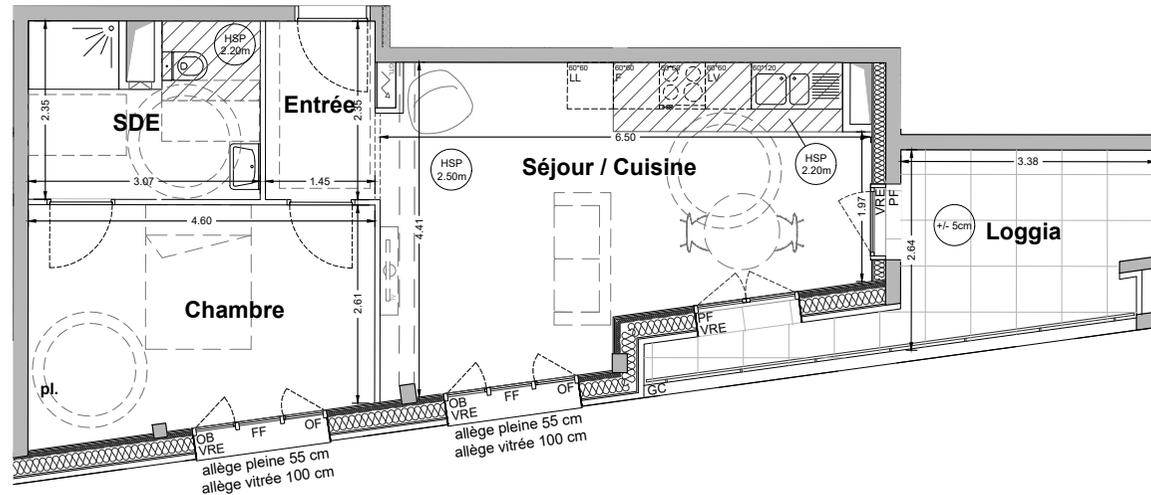
### Accessibilité douche PMR:

- Isolement des arrivées eau froide et eau chaude de la douche
- Dépose des paroi et porte de douche
- Dépose du receveur de douche
- Démolition de la chape existante dans la SDE
- Réalisation d'une chape pentée sur l'ensemble de la SDE
- Mise en oeuvre de l'étanchéité de l'espace douche et d'un revêtement au moins PN6 voir PN12 (classe de performance vis-à-vis de la glissance)
- Pose du revêtement de sol
- Reprise des paroi et porte de douche

## LEGENDE

OF	Fenêtre à la française
OB	Fenêtre oscillo battant
PF	Porte Fenêtre
FF	Fenêtre fixe
VR(E)	Volet Roulant (Electrique)
HSP	Hauteur sous plafond
GC	Garde-Corps
DEP	Descente d'eaux pluviales
	Cloison démontable (PMR)
	Tableau électrique
	Retombée de poutre
	Aires de manoeuvre pour personne à mobilité réduite
	Gaine technique
	Trappe technique
	Soffite ou Faux Plafond
	Dalles sur plots

Type 2  
LOGT C101

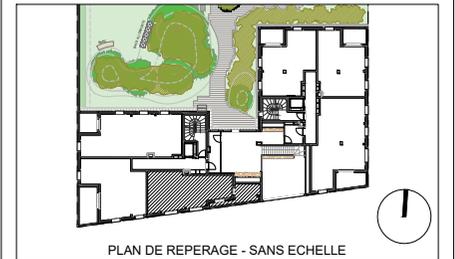


## PRADO GRANDE

52 rue des Munitionnettes  
35000 Rennes

**Espacil Accession** AL  
Groupe ActionLogement  
Espaceil Accession  
20 rue Guy Ropartz  
CS 54211  
35042 Rennes Cedex

BATIMENT	NIVEAU	TYPE	LOGEMENT
C	R+1	T2	C101 / access. coop.



PIECES	SURFACES
--------	----------

Entrée	3.40 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	23.20 m <sup>2</sup>
Chambre	13.35 m <sup>2</sup>
SDE	6.70 m <sup>2</sup>

TOTAL	46.65 m <sup>2</sup>
-------	----------------------

Loggia	9.30 m <sup>2</sup>
--------	---------------------

Plan établi le : novembre 2024  
Plan modifié le :

NOTA : En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les soffites, faux-plafonds, retombées et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plan de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir. Cette hauteur est susceptible d'évoluer en raison de contraintes techniques.